



AG de l'UNSS
1^{er} juillet 2106
Intervention SNEP-FSU
Nathalie François

PNDSS horizon 2020

Ayant participé au comité de pilotage je tiens à en remercier tous les membres pour leurs contributions constructives. Nous avons su ensemble, malgré nos divergences parfois, élaborer un outil qui devrait être beaucoup plus facile à appréhender par les acteurs et partenaires du sport scolaire et surtout un outil qui n'oublie jamais de placer l'intérêt des jeunes en premier lieu. C'est donc avec plaisir que j'en exposerai ici une critique la plus objective possible.

Tout d'abord, et c'était très important pour le SNEP-FSU, les activités physiques artistiques sont présentes à l'égal des « sports », expression employée à l'UNSS. En effet si sur le terrain les activités dites « d'expression » sont depuis longtemps au programme des AS et de l'UNSS - *activités dont nous souhaitons par ailleurs qu'elles s'appellent désormais activités artistiques* - elles étaient le plus souvent invisibles dans les productions écrites du sport scolaire. Nous nous félicitons donc de cette évolution qui malheureusement ne s'est pas concrétisée jusque dans le règlement fédéral mais nous y reviendrons.

Nous avons été attentif à ce qu'on appelle la « féminisation », mais c'est un exercice difficile tant les habitudes sont ancrées. Nous sommes passés à côté de certains « -e », d'adjectifs ou substantifs féminins, nous ferons sans doute mieux la prochaine fois. Le fait que le PNDSS soit sous format numérique nous permettra peut-être d'y remédier sans attendre 4 ans pour le prochain PNDSS.

Une remarque beaucoup moins agréable et surtout la demande expresse de suppression d'une phrase à la page 4, les fonctions du sport scolaire dans le second degré, dans le cadre élément de culture.

Je cite : « il (le sport scolaire) contribue à l'acquisition du socle commun de connaissance de compétence et de culture ». Cette phrase ajoutée après que nous ayons validé la toute dernière version en comité de pilotage. Or, elle n'a jamais été mise au débat depuis le mois de septembre à ce jour où nous la découvrons. Elle arrive en « sous-main » ! ce n'est pas le genre de pratiques que nous avons décidées. Les membres du comité de pilotage ont tous participé activement notamment en faisant des propositions à débattre lors de nos réunions. Certains plus que d'autres ont poursuivi régulièrement le travail entre les réunions en faisant des propositions par mails communiquées à tous, pendant que d'autres ont été particulièrement silencieux, tout au moins vers l'ensemble des membres du comité, occupés à d'autres tâches. Certains qui voudraient aujourd'hui faire introduire des dimensions et orientations qui n'ont jamais été discutées collégialement. Nous ne pouvons l'accepter. D'ailleurs nous tenons à préciser que les 4 fonctions du sport scolaire décrites à la page 4 sont tirées du rapport général de l'UNSS voté par la dernière assemblée générale et faisaient donc accord. Le sport scolaire est le prolongement de l'EPS et non l'EPS elle-même. Nous ne voyons pas pourquoi elle devrait se fixer comme élément de culture uniquement l'acquisition du socle commun de compétence et de culture. Dans ce cas il aurait fallu également faire référence aux programmes EPS ce qui n'est pas le cas présentement dans la proposition qui nous est faite.

Nous demandons fermement que cette phrase soit retirée.

Maintenant je souhaite faire quelques propositions d'amélioration du document qui, elles, ont toutes été discutées en comité de pilotage ou pourraient faire accord compte tenu des échanges que nous avons eus. Il nous semble qu'elles pourraient enrichir et améliorer le PNDSS.

la modification du pictogramme accessibilité avec un autre où garçons, filles et personnes en situations de handicap soient visibles et regroupées au sein du même pictogramme. Un autre sera-t-il trouvé ?

P14 : OP 1.1.2. augmenter le nombre de rencontres sportives et artistiques. Sur cette même page ajouter un nouvel indicateur « Nombre de rencontres artistiques » les chiffrer bien évidemment en les soustrayant du chiffre de 250. 000 rencontres sportives

P15 : OP 1.1.5 favoriser l'accès à des installations sportives et structures culturelles variées.

P16 : dernier indicateur « proportion de Filles VP » la valeur à atteindre en 2020 ne peut être 55% nous dépasserions l'objectif de parité et dessaisirions les garçons de ce rôle. Ce chiffre doit être 50%.

P17 OP 1.4.3 « favoriser les projets communs entre les élab scolaires et les élab spécialisés en lien avec l'offre sportive et artistique locale »

P21 : 1^{er} indicateur : nombre de sports et d'activités artistiques qui proposent une pratique innovante parmi ceux (remplace les sports) réglementées par une fiche sport ou art

P25 : OP 3.1.4 Développer les passerelles pour les JO vers les fédérations sportives et les structures culturelles.

P28 : Promouvoir une pratique ~~sportive~~ physique (sportive et artistique) vectrice de santé et de bien-être

Et enfin pour revenir en arrière à la page 21 ajouter un indicateur : nombre de CMN dissoutes parce qu'elles proposaient une formule innovante ?

Quant au règlement fédéral, il est loin de répondre à nos attentes. Nous avons, lors du comité de pilotage, demandé à ce qu'une attention soit portée à la sémantique. En effet les arts sont totalement exclus du contenu de ce règlement fédéral. Ils ne sont ni mentionnés dans le corps du règlement et encore moins dans les fiches d'activités qui ne seront QUE des fiches sport. Lors des rencontres que nous avons eues avec la direction nationale UNSS, des engagements ont été pris pour que certaines fiches deviennent «fiches arts », notamment pour les arts du cirque. Je ne m'étendrai pas davantage espérant qu'il ne s'agit là que d'une question de délai pour à tenir pour cette AG. Nous attendons que le règlement fédéral évolue très rapidement afin que l'UNSS reconnaisse les arts, avec leurs spécificités, parmi ses pratiques.

Le PNDSS et le règlement fédéral ont été VOTES A L'UNANIMITE
--

Les réponses obtenues en séance:

Sur la phrase faisant référence au socle

- UNSS : rien n'a été rajouté (*note SNEP : après re-vérification post AG sur les propositions successives du PNDSS, cette phrase n'a jamais été présente....*)
- IG EPS : le socle est inscrit dans la loi de refondation. Les animateurs d'AS sont des profs d'EPS et doivent respecter la loi. Le socle est un formidable levier pour le sport scolaire

Conclusion= Cette phrase ne pose pas problème et sera maintenue.

Sur la présence des arts dans le PNDSS

- DGESCO : les arts sont très présents dans le PNDSS, le SNEP pourra envoyer les remarques de ce jour pour une éventuelle intégration
- UNSS (L.Petrynka) : Le cœur du sport scolaire ce sont bien les compétitions et les sports. Il faut tout de même rechercher un équilibre pour les arts. Les engagements pris avec le SNEP-FSU pour les arts du cirque seront tenus. Les fiches arts du cirque et danse (au moins) s'appelleront fiches arts.

Sur la question de la CMN arts du cirque

La CMN arts du cirque a été dissoute parce qu'elle ne faisait pas de propositions innovantes (*note SNEP post AG : les collègues de la CMN apprécieront !*). Il n'est pas question que la CMN arts du cirque fasse blocage à l'accès des lycéens à l'épreuve facultative Haut Niveau du Sport Scolaire.

Un appel à candidature a été fait, la CMN devrait pouvoir être convoquée prochainement.